



« Une femme âgée de 22 ans du Salvador tentait de rejoindre des membres de sa famille aux Etats-Unis avec l'aide d'un « coyote » pour le voyage. Au Salvador, elle avait quitté ses parents et sa fille de 5 ans. Sur le chemin, au Mexique, la jeune femme a été enlevée et victime d'exploitation sexuelle. Elle a pu s'échapper des trafiquants et trouver refuge dans un abri protégé à Tapachula (au Chiapas, au Mexique). Cette femme ne pouvait plus retourner dans son pays d'origine parce que les trafiquants savaient d'où elle venait et qu'ils l'avaient menacée de mort. Une mesure de protection efficace aurait été de lui donner un visa humanitaire »¹.

A l'occasion de la Journée mondiale de la dignité des victimes de la traite d'êtres humains, nous voudrions sensibiliser la communauté internationale au crime de la traite des êtres humains, qui touche tous les pays. Des personnes sont victimes de la traite dans des contextes locaux ainsi que de part et d'autre des frontières internationales dans la servitude domestique, l'exploitation sexuelle et des travailleurs, la mendicité, les mariages forcés, le prélèvement d'organes, la location de ventres et autres actes criminels. Alors que le nombre de victimes de la traite des êtres humains est estimé à des dizaines de millions, les condamnations de trafiquants d'êtres humains dans le monde entier sont de moins de 10 000.²

La traite des êtres humains est un crime contre l'humanité, une plaie ouverte de notre monde³ qui a besoin d'être soignée et traitée de manière effective, ensemble.

Chaque jour, des milliers de personnes autour de la planète s'attachent à identifier, secourir et protéger les victimes de la traite. Plusieurs organisations confessionnelles travaillent en étroite collaboration avec les populations vulnérables, en particulier les migrants et les réfugiés, et identifient les victimes de la traite parmi les personnes en déplacement.

Les migrants et les réfugiés se trouvent parmi les plus vulnérables à la traite et à l'exploitation, à la fois durant leur voyage et lorsqu'ils arrivent dans leur pays de destination. Leur vulnérabilité est exacerbée par la fermeture des frontières et le manque de voies légales et sûres pour la migration. En l'absence de ces dernières, les migrants se voient forcés d'utiliser de dangereuses voies « irrégulières » qui sont organisées par des passeurs et des trafiquants qui cherchent à tirer profit de leurs circonstances dramatiques. Les femmes et les enfants méritent une attention particulière car ils deviennent facilement des victimes de la traite et de l'exploitation au travail et sexuelle. L'Organisation internationale du

Travail estime que le travail forcé et l'exploitation sexuelle génèrent actuellement 150 milliards de dollars américains chaque année dont les deux tiers proviendraient de l'exploitation sexuelle⁴.

Nous, les organisations signataires, voudrions réitérer notre appel à toutes les organisations gouvernementales, non gouvernementales et internationales pour qu'elles intensifient leurs efforts afin de s'attaquer à ce crime. En particulier nous en appelons :

- aux gouvernements auxquels il incombe en premier lieu de s'attaquer à la traite des êtres humains :
 - pour qu'ils ratifient et assurent la mise en œuvre de la Convention de Palerme (2000) et des autres conventions correspondantes ;
 - pour qu'ils assurent des voies de migration sûres, légales et responsables pour les migrants et les réfugiés qui traversent les frontières, tel que les pays s'y sont engagés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (en 2015) et lors de la Déclaration de New York (en 2016) ;
 - pour qu'ils veillent à ce que des systèmes efficaces soient mis en place pour protéger les personnes exposées au risque de la traite lors de leur migration ;
 - pour qu'ils améliorent les services de protection et de soutien aux survivants de la traite parmi les personnes en déplacement, particulièrement en garantissant les permis de résidence humanitaires à long terme ;
 - pour s'assurer que les personnes qui travaillent avec les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés soient formées aux méthodes d'identification des personnes victimes de la traite et au respect des normes en matière des droits de l'homme ;
 - pour promouvoir une enquête nationale sur la traite des êtres humains basée sur le recueil de renseignements au lieu de l'approche actuelle basée sur les témoignages⁵.
- à toutes les parties prenantes, y compris la société civile et les organisations confessionnelles qui travaillent avec des migrants et des réfugiés :
 - pour qu'elles renforcent les initiatives visant à identifier et à soutenir les victimes de la traite, en particulier dans les régions frontalières et dans les camps de réfugiés ;
 - pour qu'elles assurent une protection qualifiée et l'accès à la justice, indépendamment de leur situation légale ;
 - pour qu'elles fassent de la coopération une priorité et qu'elles travaillent vers le renforcement des réseaux collaboratifs existants, par exemple :
 - pour établir des mécanismes d'orientation pour les personnes victimes de la traite ;
 - pour organiser des activités de prévention communes, par exemple les programmes éducatifs organisés conjointement par l'UNHCR et les organisations confessionnelles dans les camps de réfugiés sur les dangers de la traite des êtres humains, et pour informer et conseiller les migrants sur les manières de se protéger ;
 - pour inclure les organisations de la société civile dans les processus d'établissement et de suivi de plans nationaux contre la traite.

ACRATH - Australian Catholic Religious Against Trafficking in Humans

CARITAS Internationalis

COATNET – Christian Organizations Against Trafficking in Human Beings

Comisión contra la trata de personas. Confederación latinoamericana de religiosos y religiosas (CLAR)

Dominicans for Justice and Peace
Franciscan International
Jesuit Refugee Service
Mercy International
RENATE – Religious in Europe Networking Against Trafficking and Exploitation
Talitha Kum – The Worldwide Network of Religious Life against Trafficking in Persons
UISG – Unione Internazionale delle Superiore Generali
UISG/USG Anti-Trafficking Working Group
UNANIMA International
VIVAT International
WUCWO - The World Union of Catholic Women's Organisations

¹ Histoire d'une survivante, rapportée par Red Ramá – El Salvador.

² Département d'Etat des Etats-Unis, Rapport 2017 sur la traite des êtres humains.

³ Cf. Pape François, 2 décembre 2014 et 7 novembre 2016.

⁴ Rapport 2014 de l'OIT, *Profits et pauvreté : l'économie du travail forcé*.

⁵ Dans beaucoup d'endroits, la possibilité que des permis de résidence humanitaires soient accordés dans un pays à des personnes victimes de la traite dépend de leur participation pour dénoncer les coupables, les faire traduire en justice, et même de leur participation au procès.